CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E25154** **VALABLE JUSQU'AU** **25/09/2027**

ÉDITÉ LE 24/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 06/04/1999

Raison sociale : POIXBLANC CHARPENTES

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 16/04/2007

Capital : 100 000

9 ZONE INDUSTRIELLE
ZA DU VAL DE LA BETHUNE
76270 NEUFCHATEL EN BRAY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DIEPPE 2007 B 94

Siret : 422 512 699 00022

Téléphone : 02 35 93 00 50 **Fax :**

Portable :

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 129935 ON 02

Responsabilité légale :
LIGNANOR CAPITAL INVESTISSEMENT (835 379 363) / CHANTRE MAXIME PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 505362R1244000 / 001 484305/47

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 505362R1244000 / 001 484305/47

Site Internet : http://www.poixblanc-charpentes.fr

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

E-mail : contact@pbc-construction.fr

Effectif moyen : 18 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 712 654 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante)	15	10/10/2023
2352 PROB	Fourniture et pose de bâtiments à ossature bois (Technicité confirmée)		14/04/2026
2361	Fabrication et pose de bâtiments à ossature bois (Technicité courante)		14/04/2026
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

24/07/2026 11:16

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E25154** **VALABLE JUSQU'AU** **25/09/2027**

ÉDITÉ LE **24/07/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 06/04/1999
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 16/04/2007
Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DIEPPE 2007 B 94

Siret : **422 512 699 00022**
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 129935 ON 02

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 505362R1244000 / 001 484305/47

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 505362R1244000 / 001 484305/47

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : **POIXBLANC CHARPENTES**

9 ZONE INDUSTRIELLE
ZA DU VAL DE LA BETHUNE
76270 NEUFCHATEL EN BRAY

Téléphone : 02 35 93 00 50 **Fax :**
Portable :

Site Internet : http://www.poixblanc-charpentes.fr
E-mail : contact@pbc-construction.fr

Responsabilité légale :
LIGNANOR CAPITAL INVESTISSEMENT (835 379 363) / CHANTRE MAXIME PRÉSIDENT

Effectif moyen : 18 **Tranche de classification :** EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	07/07/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

24/07/2026 11:16

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.